

**LANCEMENT D'UNE CONSULTATION PUBLIQUE
DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE FAMILIALE
ET DE LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS**

Château-Richer, le 7 novembre 2018 — Dans le cadre de la démarche menant à la réalisation de Politiques familiales (PFM) et Municipalités amies des aînés (MADA) de la MRC de La Côte-de-Beaupré et des municipalités de L'Ange-Gardien, Boischatel, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Joachim, les citoyens de la Côte-de-Beaupré sont invités à participer en grand nombre à une consultation publique.

Pourquoi une Politique familiale et une Politique Municipalité amie des aînés ?

« C'est la volonté d'offrir un milieu de vie accueillant et stimulant qui favorise l'épanouissement et le bien-être durable des familles et des aînés, qui a poussé la MRC de La Côte-de-Beaupré à entamer cette démarche », précise M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Notons que la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a complété ces politiques en 2015 et que la Ville de Beaupré vient de réaliser sa Politique MADA et est sur le point de compléter sa Politique familiale.

Un important travail de concertation

Depuis avril dernier, différents groupes de travail ont été formés, se rencontrent et progressent afin de s'approprier ce processus. Chapeautés par des élus municipaux désignés Responsables des Questions Familiales et Aînés (RQFA), les comités se composent de citoyens bénévoles et de représentants d'organismes du milieu, mobilisés à plusieurs égards. Ces derniers interviennent dans le but de représenter et soutenir les enjeux associés aux différents publics concernés par la démarche.

Une consultation publique essentielle

C'est sous la forme d'un sondage que les familles et aînés sont appelés à exprimer leurs attentes et leurs besoins relatifs aux champs d'intervention suivants : la sécurité, les espaces extérieurs, l'habitat, le transport, la participation sociale, les loisirs, le respect et l'inclusion sociale, la communication et l'information, la santé et les services sociaux.

Ces données alimenteront les groupes de travail qui ont pour objectif de rédiger un plan d'action en faveur du vieillissement actif et d'une meilleure qualité de vie de tous les citoyens de la Côte-de-Beaupré.

« Afin de répondre au mieux à leurs besoins, nous comptons sur la participation active de tous les citoyens de la Côte-de-Beaupré. Ils auront d'autres occasions dans le courant de l'hiver d'exprimer leurs opinions lors de séances de participation publique ayant pour objectif de compléter les informations recueillies grâce à ce sondage », précise Mme Parise Cormier, présidente du comité de pilotage de la Politique familiale et de la démarche Municipalités amies des aînés (MADA).

Comment participer au sondage ?

Pour participer à ce sondage, c'est très simple. Il est accessible :

- En version électronique, depuis les sites internet des municipalités et celui de la MRC,
- En format papier dans les hôtels de ville et à la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Chaque municipalité fera la promotion du sondage par différents moyens, surveillez vos journaux municipaux et autres moyens de communication propres à votre municipalité.

- 30 -

Source : Michel Bélanger

Directeur général et secrétaire-trésorier

418-824-3444

michelbelanger@mrccotedebeaupre.qc.ca